



PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE



- MODE D'EMPLOI -

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS, DU DÉRACINEMENT À L'EXIL

Vous êtes une bibliothèque, une médiathèque, une école, une classe, une association, un centre de loisirs et vous voulez faire participer des enfants aux Prix UNICEF de littérature jeunesse ?

Voilà quelques idées et informations essentielles.

QU'EST-CE QUE LE PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE ?

Le Prix UNICEF de littérature jeunesse a pour objectif de récompenser des livres élus par les enfants. Ces ouvrages abordent la question des droits de l'enfant et doivent être porteurs des valeurs de l'UNICEF.

Ce sont les enfants qui votent !

QUAND PARTICIPER ?



À PARTIR DU 22 JANVIER 2018
Inscription des structures



**DU 31 JANVIER
AU 15 SEPTEMBRE 2018**
Vote des enfants
(bulletins papier ou en ligne)



DÉCEMBRE 2018
Annonce des livres récompensés par le jury

COMMENT FAIRE ?

Pour faire participer des enfants :

- 1. Remplissez un formulaire d'inscription** (1 par structure) : <http://bit.ly/2Duqk18>
- Si vous faites partie des 100 premières structures inscrites, **nous vous offrons 2 affiches et des lots de bulletins de vote.** Si non, vous pouvez les imprimer... Le vote en ligne est également disponible !
- 3. Prenez connaissance des livres sélectionnés dans chaque catégorie.** Les livres ne sont pas fournis par l'UNICEF, mais vous pouvez les trouver en bibliothèque ou en médiathèque.
- 4. Mettez en place la participation des enfants et des jeunes.** Quelques astuces :

- Organisez **un coin lecture ou un mini-événement** (atelier, jeux ou autre) permettant à des groupes d'enfants de lire ou de se faire lire les livres disponibles pendant toute la période (du 31 janvier au 15 septembre 2018).
- Pour les activités à proposer aux enfants, vous pouvez utiliser les **fiches pédagogiques** téléchargeables dès le 31 janvier.
- Rapprocher de votre mairie pour obtenir **une urne d'élection** permettant aux enfants de déposer leurs bulletins de vote (à défaut, vous pouvez fabriquer un cube en carton).

5. Au fur et à mesure du vote ou le 15 septembre 2018 dernier délai, **retournez-nous les bulletins de vote à l'adresse suivante :**

**UNICEF FRANCE,
PÔLE PLAIDOYER ET SENSIBILISATION**
Mme Céline Hein
3, rue Duguay-Trouin
75 282 Paris Cedex 06

Et voilà, il ne reste plus qu'à vous inscrire... et à lire !